



2

Jours

## CSE - Le Comité Social Economique

dans RESSOURCES HUMAINES - REPRESENTANTS DU PERSONNEL / Réf : JUR-ELUS-29

**Le comité social et économique est devenu progressivement l'unique mode de représentation du personnel dans les entreprises françaises. Il est ainsi primordial pour tout collaborateur en lien avec des responsabilités de RH de maîtriser les fondamentaux de cette instance au rôle déterminant, de sa constitution à ses attributions en passant par les règles qui encadrent un mandat au sein du CSE. Cette formation de 2 jours est là pour faire de vous un expert de cet organe essentiel de votre structure !**

**Cette formation n'entre pas dans la catégorie des formations obligatoires agréées par le ministère du travail.**

### Objectifs de la formation

- Identifier les fondamentaux d'organisation et de logistique du CSE
- Examiner les droits, les moyens d'action et les devoirs des représentants du personnel
- Sécuriser ses pratiques dans le fonctionnement de cette nouvelle instance

### Programme de la formation

**A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :**

#### Jour 1 - Matin

##### 1. Identifier les fondamentaux d'organisation du CSE

- Les missions allouées au CSE
- L'organisation du CSE dans une entreprise

#### Jour 1 - Après-midi

##### 2. Identifier les étapes de la mise en place du CSE

- Les informations obligatoires pour le CSE
- La prise de fonction des nouveaux élus
- La gestion de la fin anticipée des mandats

### 3. Décrire le fonctionnement logistique du CSE

- Les réunions

#### Jour 2 - Matin

### 4. Identifier les attributions du CSE et son articulation avec le CSSCT

- Le principe du droit d'alerte
- Les caractéristiques du droit d'alerte

#### Jour 2 - Après-midi

### 5. Définir les règles d'exercice d'un mandat au CSE

- Les règles générales de fonctionnement
- Les heures de délégation
- Les règles des mandats successifs
- Le statut des suppléants
- La formation des membres
- La protection des membres du CSE
- Le délit d'entrave au CSE

#### Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

#### Public cible

Responsables et collaborateurs RH, gestionnaires des relations sociales ou de l'administration du personnel,



managers liés à des représentants du personnel, membres du Comité Social et Économique (CSE) d'entreprise de moins de 50 salariés.

## Pédagogie

### Méthodes pédagogiques :

- Utilisation de méthodes interrogatives permettant à l'élève de réfléchir et de trouver des réponses pertinentes.
- Utilisation de méthodes démonstratives afin de transmettre les concepts et savoir-faire puis établir une mise en application directe avec corrigé.
- L'intervenant pourra également proposer des auto-évaluations afin de rendre le stagiaire acteur de son apprentissage, il s'adaptera au nombre d'apprenants mais également à leur capacité d'adaptation.

### Modalités d'évaluation :

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- Une évaluation en fin de formation sous forme de questions orales ou QCM pourra également être mise en place.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs des participants.

